

Sommaire



Martine Schneller est bibliothécaire et enseignante. Avant d'aller participer à la Dictée des Amériques, elle a gagné le titre de championne suisse d'orthographe!

En couverture :

Le comité d'organisation.

De gauche à droite: Paul-André Loye, Gabrielle Crittin, Alexandre Jacquier, Véronique Abbet, Daniel Brochellaz, Jean-Daniel Morisod et Bernard Remion.

Le billet du président	1
Défense du français: ils sont maintenant mille	2
Procès-verbal de la 63 ^e Assemblée générale	3
Mieux nous connaître	10
De l'importance de la ponctuation	11
.Snobisme, quand tu nous tiens.	12
Le rallye 2007 de l'AST	14
Qu'est-ce à dire?	18
Le français, les fautes et le contact humain	20
Gutenberg le Sorcier	22
Mon grand souci du bon français	27
La classification des langues	29
Qu'est-ce à lire?	33
Le « langage tabou »	34
Championnat suisse d'orthographe	35
Dictée à Québec	37
Le calembour dans l'œuvre de Victor Hugo	40
Français, quand tu nous tiens!	43
Le dico pour les Welsches	45
Mots croisés et avez-vous lu le <i>Trait d'Union</i> ?	47
Solution des jeux	48

Le billet du président

Encore une assemblée générale de notre association passée sous le soleil du Valais (si, le matin entre 8 h 15 et 8 h 20). J'espère que tout le monde est rentré à bon port après cette journée de mai et nos retrouvailles annuelles.

Merci aux GO (gentils organisateurs) de cette manifestation. Les lots de la tombola ont été somptueux et le repas avalé avec plaisir, entrecoupé de sketches d'un jeune humoriste. Là aussi j'ai trouvé que le petit prolongement en fin d'assemblée au caveau de la « Servette » était un plus fort sympathique.

Seule ombre au tableau : la participation incroyablement faible de nos membres à Siere. Était-ce trop loin pour certains qui ne se sont pas déplacés ? La question reste posée. Il est rare de voir si peu d'arciens à nos assises annuelles. Est-ce la morosité ambiante envers notre métier, qui laisse de plus en plus de chômeurs, qui a retenu nos membres chez eux ?

Là aussi il serait bon que ceux qui ne sont pas venus puissent nous expliquer leur désintéressement à cette manifestation.

Espérons que l'an prochain à Genève (en principe le samedi 17 mai), les arciens seront beaucoup plus nombreux. Tout simplement pour discuter de l'avenir de notre profession (si, si, il doit y en avoir un), pour tenir notre assemblée, pour gagner de nombreux lots à notre grande tombola ou pour prendre le repas de midi en compa-

gnie d'amis que nous ne voyons, pour la grande majorité, qu'une fois par année.

La forme de notre assemblée doit-elle être modifiée pour répondre aux vœux de changement que certains souhaiteraient ? Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions, lesquelles seront prises en considération.

Donc un seul mot d'ordre : en 2008 venez nombreux et visons les quatre-vingts participants. Je ne pense pas que cela soit une utopie.

Dans notre programme annuel est prévue notre nouvelle participation à la Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages le dernier week-end d'août. Que toutes celles et tous ceux qui pourraient nous aider à tenir le stand (les trois jours) ou à corriger la dictée du Championnat suisse d'orthographe le samedi à la grande salle de Chamoson, n'hésitent pas à signaler leur présence à Joseph, notre grand manitou pour cette sympathique manifestation.

Enfin, je ne veux pas clore cette rubrique sans vous souhaiter de très bonnes vacances (pour ceux et celles qui ne les prennent pas toute l'année) et un bon été.

Votre président :
Michel Jaccoud



Snobisme, quand tu nous tiens...

Gravitant dans certains milieux branchés, des graphistes et autres de ma connaissance ne peuvent fournir une quelconque explication sans faire appel à des expressions puisées dans le jargon anglo-américain. Un tic débile sévissant dans quelques cercles élitistes.

Les courbettes inappropriées

Assistant à une réunion au milieu d'une majorité d'étudiants, en novembre dernier, je me disais *in petto* que de tels porte-parole endossent une lourde responsabilité. Faut-il en croire cet écrivain, défenseur du français, qui affirmait que « moins on maîtrise la langue anglaise et plus on use d'anglicismes » ? Quoi qu'il en soit, par snobisme le plus souvent, par mimétisme ou par soumission aussi, des francophones se plaisent à multiplier les courbettes face à « la langue du dieu nommé dollar ».

Qu'on ne se méprenne pas ! Nous sommes bien conscients du fait que l'apprentissage et l'usage de la langue anglaise doivent être encouragés sous nos latitudes. Parmi la jeunesse, notamment. Cela n'est nullement en contradiction avec notre dénonciation de l'abâtardissement du français, que certains locuteurs se plaisent à truffier de termes et d'expressions importés.

D'un président à l'autre

Dans le bulletin *Défense du français*, son rédacteur – mon ami André Panchaud,

correcteur typographe romand domicilié à Mulhouse (et bien connu des lecteurs du *Trait d'Union* – N.d.l.r.) – affirmait naguère : « La propagation de l'anglo-américain dans les pays et régions francophones se réalisera d'autant plus rapidement qu'elle rencontrera peu d'opposition. Un mouvement de résistance face aux collaborateurs s'avère plus que jamais nécessaire. »

Il faut reconnaître que la « Déclaration de Bologne », liée à la réforme des études universitaires en Europe et entérinant les titres de *bachelor* et de *master*, porte un mauvais coup à notre langage. Si bien que l'on se voit, aujourd'hui, offrir un *master in corporate and finance*, voire un *master of science Saint-Gall economics...* On parle aussi de la création d'une institution appelée *Swiss Postgraduate Medical School*. Est-il rétrograde de s'en offusquer ?

Rappelons que c'est le roi Charles V (dit Le Sage, 1337-1380) qui fut le premier prince à concevoir ce que nous appelons aujourd'hui « une politique de la langue française ». Il s'entoura de lettrés, fit traduire en français de multiples ouvra-

ges grecs et latins, créa, au Louvre, la Grande Librairie royale, qui devint la Bibliothèque nationale de France. Plus près de nous, le général de Gaulle avait dénoncé « le sabir atlantique » et montré le bon exemple; Georges Pompidou a laissé son nom au centre culturel que nous connaissons, tout en étant également très soucieux du rayonnement de la langue française; le président François Mitterrand, bibliophile avisé et orateur talentueux, avait déclaré: « Un peuple qui perd ses mots n'est plus compris de personne. » Quant à Jacques Chirac, il a opportunément provoqué un esclandre en refusant d'écouter le patron des patrons, Ernest-Antoine Seillière, qui s'exprimait en anglais au Sommet de Bruxelles, en mars 2006.

Un combat de l'esprit !

Est-il normal que, en Suisse – à Berne, à Lausanne récemment – des ouvrages composés en allemand, français, italien et anglais (prioritairement destinés à des lecteurs de la Confédération) portent un titre en anglais uniquement? C'est une solution de facilité, certes, ce qui ne veut pas dire que ce soit la meilleure des solutions. « Sus à l'hégémonie linguistique ! », proclamons-nous, sans tomber dans l'exagération (dont font preuve certains puristes), ni dans un nombrilisme passé de mode. Et tout en sachant que les apports

de mots étrangers enrichissent le français depuis belle lurette.

Professeur au Collège de France, auteur de nombreux livres à succès, linguiste renommé, Claude Hagège a rédigé un ouvrage intitulé *Combat pour le français* (Editions Odile-Jacob, 2006). Il écrit: « Les langues sont bien davantage que des espèces vivantes. Elles sont situées au plus profond de l'humanité. Une langue est aussi une certaine façon de ressentir, d'imaginer et de penser. Défendre son âme face aux périls qui la menacent, cela commande de livrer un combat. Face à la prétendue mondialisation, la lutte pour la pluralité des cultures et des langues est une des formes de l'action humaine pour inverser le cours, apparemment inéluctable, des choses du monde. Le combat pour le français est un combat de l'esprit. »

Roger Chatelain

« Revue suisse de l'imprimerie »
(TM-RSI N° 1/2007)

Qu'est-ce à dire?

Choix multiple!

Au cours d'une conversation avec un Allemand sur les difficultés respectives de nos deux langues, il me déclara qu'à ses yeux ce n'était pas tant la grammaire mais bien plutôt l'orthographe qui représentait la partie la plus difficile de l'apprentissage du français, et plus particulièrement le nombre de graphies différentes qu'on trouve en français pour un seul et même son, le son *é* par exemple ou le son *è*. Et effectivement, si l'on fait quelques recherches dans ce sens, on découvre un monde de difficultés qu'on ne soupçonnait pas!

Prenons d'abord le son *é*. S'il s'exprime souvent par la seule lettre *é* (dé, pré, aidé), il s'écrit encore de bien d'autres façons. On trouve **er** (panier, aller), **es** (mes, tes, ses, les), **ès** (dès que), **ef** (clef), **ez** (nez, allez!), **ed** (pied, il s'assied), **ai** (gai, j'ai). Passons maintenant au son *è*, en commençant par la lettre unique **e**, d'abord sans accent (sec, bref, miel), ensuite avec accent grave (père, grève) ou accent aigu (débris, gérer) ou encore avec un circonflexe (être, revêche). Mais ce n'est pas tout, tant s'en faut! Qu'on pense à **et** (objet, lacet), à **êt** (forêt, prêt), à **ès** (progrès, près), à **ei** (peine, seigle), à **est** (il est), à **ey** (poney, trolley), à **ai** (mai, balai), à **ais** (mais, rabais), à **ait** (lait, souhait), à **âit** (il plaît, connaît), à **aid** (laid), à **aix** (paix, portefaix) ou **ay** (gamay)! N'êtes-

vous pas, vous aussi, surpris de cette incroyable diversité dont, pour ma part, je n'avais jamais pris conscience jusqu'à ce jour?

Dames et demoiselles

Intéressons-nous aujourd'hui à une famille de mots latins qui a fourni au français quelques vocables très courants, et commençons par le masculin « dominus », le maître de maison (mais aussi le chef ou le seigneur) et le féminin « domina », la maîtresse de maison ou l'épouse, qui en français a donné « dame ». Si nous passons maintenant aux descendants directs, nous trouvons d'une part « dom(i)nicellus », diminutif de « dominus », dont est issu « damoiseau », désignant le plus souvent un jeune noble encore célibataire, et d'autre part « dom(i)nicella », diminutif de « domina »; qui nous a donné « demoiselle ». Ce mot, contrairement à damoiseau, est resté bien vivant avec le sens qu'on lui connaît. Avec le possessif « ma », on a formé « ma-dame » et « ma-demoiselle ». Ces quelques observations devraient permettre d'apprécier l'anecdote suivante.

On sait que dans de nombreux établissements, entreprises ou bureaux, il a été décidé qu'on s'adresserait dorénavant à toutes les représentantes du personnel féminin en les appelant « Madame »: qu'elles soient mariées ou non ne devait

plus jouer aucun rôle. Et c'est dans l'un des bureaux en question qu'une secrétaire, irritée de s'entendre appeler « Mademoiselle » par un jeune employé, répliqua vertement : « Vous serez autorisé à m'appeler ainsi à partir du moment où l'on dira < Mondamoiseau > aux hommes célibataires ! »

Créations hasardeuses

Il existe en français plus de 200 verbes en *-iser*, et bon nombre d'entre eux ont permis la création de dérivés en *-isation*. Ainsi par exemple, *civiliser* a donné *civilisation*, *cotiser* *cotisation*, et l'on retrouve cette même dérivation avec des verbes comme *égaliser*, *spécialiser*, *coloniser*, *réaliser* et beaucoup d'autres. Mais il ne faudrait pas pour autant en déduire qu'il est loisible d'ajouter à cette liste d'autres créations similaires, faisant surgir des monstres tels que caractérisation, écono-

misation ou scandalisation ! C'est pourtant ce qu'un journaliste a cru pouvoir faire l'autre jour sur les ondes françaises en évoquant sans sourciller (du moins je le suppose !) la *supervisation* par l'ONU d'élections douteuses ! A quand le verbe *supervisionner* ?

Ce genre de dérapage me rappelle une jolie anecdote. Interpellé un jour à l'Assemblée par un député qui lui demandait d'un ton peu amène de *solutionner* sans délai je ne sais quel problème, Clemenceau lui répondit du tac au tac qu'il allait s'en « occuper » ! Et il me semblerait opportun de relever à ce propos, d'une part que le piètre « solutionner » peut être avantageusement remplacé par l'excellent *résoudre* et, d'autre part, qu'il est vivement recommandé de substituer au très discutable « émotionner » le bon vieux *émouvoir* !

Daniel Burnand

Le français, les fautes et le contact humain

Le travail de correctrice-teur d'imprimerie a évolué avec la généralisation des correcteurs informatiques.

Bernard Remion est un touche-à-tout dans le monde de l'édition. Resté dans la région par amour pour une Anniviarde au début des années 80, ce Belge d'origine a travaillé durant 20 ans dans une imprimerie sierroise. Typographe, correcteur à ses heures, il travaille aujourd'hui comme secrétaire syndical pour *comedia*, un syndicat actif dans l'industrie graphique, les médias et l'édition, la communication visuelle et la branche de l'emballage. A 57 ans, Bernard Remion conserve assurément des forces pour un combat : la défense de la langue française.

Le marché de l'emploi est très tendu dans votre secteur. La faute aux correcteurs informatiques ?

Oui. La situation est très difficile. Les correcteurs informatiques et les logiciels spécialisés concurrencent énormément la profession. On assiste à une réduction du nombre de places de travail. Dans les grands journaux, les correctrice-teur-s ne doivent lire que les titres, intertitres, chapeaux et légendes photos mais plus les textes, pour gagner du temps. Il est évident que l'on trouve beaucoup de coquilles aujourd'hui dans les journaux. Détail piquant : elles sont souvent le résultat de



Bernard Remion.

correcteurs automatiques, tant sur le plan orthographique que grammatical.

Le travail sur appel est de plus en plus fréquent. Une précarisation de votre condition ?

Toute une série de correctrice-teur-s produisent à la demande. Pour leurs publications, de grands groupes comme Nestlé ou Novartis travaillent sur appel. Ces conditions dérégulées agissent négativement sur la vie privée, familiale. Et depuis 3 ou 4 ans, la profession s'est ouverte. Auparavant, les correctrice-teur-s étaient essentiellement des polygraphes ou typographes. Aujourd'hui, ils proviennent de l'ensemble du monde de l'édition. La

fonction est même diluée dans d'autres emplois. C'est le cas chez les journalistes qui, à l'heure actuelle, doivent souvent faire un travail de correction et de mise en page. Une charge supplémentaire qui se fait au détriment du journalisme d'investigation.

L'orthographe bafouée à qui mieux mieux, ça n'est pas près de s'arrêter. La faute à qui ?

La faute à une évolution. On recherche moins la qualité. Désormais, chacun peut faire des imprimés chez soi. Avec l'ordinateur, tout peut et tout doit être prêt dans l'heure qui suit. Peu importe s'il y a des fautes de français ou des erreurs de présentation. Dans l'esprit des gens, le monde de l'édition se résume à la photocopie. La défense de la langue française va donc de

l'imprimé aux sous-titrages télévisuels en passant par internet.

Les forums sur internet ou chat, les sms ou texto, les courriels ou e-mail : une chance de renforcer la communication, même raccourcie et fautive, ou une catastrophe pour la langue française ?

Disons que cette communication s'est développée au détriment des contacts humains. Que ce soit au niveau associatif ou simplement pour boire un verre. Actuellement, il faut faire court et vite. L'utilisation de la langue française suit la même tendance avec les sms et internet. Ecrire en bon français, c'est tout simplement prendre du temps pour les contacts humains. Pour la qualité des échanges.

Pascal Fauchère

œ

La ligature « œ » est plus fréquente. 90 mots sont concernés, soit le tiers des mots français courants où le « o » et le « e » sont voisins.

Les erreurs sont plus fréquentes avec « œ » qu'avec « æ ». Les mots contenant « œ » semblent en effet plus facilement identifiables parce qu'ils paraissent exotiques (ils sont passés tels quels du latin au français) ou parce qu'ils interpellent, étant donné leur rareté.

Par contre, des mots très courants contiennent « œ » (*œil, œuvre, sœur, bœuf, cœur, cœur, nœud, vœu*). Il est de plus facile de distinguer *coefficient* de *coelacanthé* ne serait-ce que par leur prononciation. On évitera d'écrire *coexistence, gastroentérite, coercitif*, etc. avec une ligature.

Dans ces cas en effet, *co-* est un préfixe.

Gutenberg le Sorcier

En l'an 2000, la ville de Mayence a célébré, par d'importantes festivités, le 600^e anniversaire de la naissance de Gutenberg. Le soussigné a eu le privilège de vivre quelques jours, au cours de l'été, dans cette attachante cité rhénane, empreinte de ce que l'on pourrait nommer « l'esprit de Gutenberg ».

Au moment où les nouvelles technologies régissent l'univers du livre et de l'imprimé en général, il importe de se pencher sur l'œuvre de celui qui légua aux Européens du XV^e siècle un système d'impression qui allait permettre à l'humanité de ce temps-là d'appréhender avec plus de facilité le domaine du savoir. Pour mieux comprendre, mieux connaître ce fait, il faut se reporter à l'époque à laquelle Gutenberg se livrait à ses recherches et la situer par quelques points généraux d'histoire.

L'Europe commence à peine à s'éveiller de la longue torpeur du Moyen Âge. Colomb n'a pas encore découvert l'Amérique et notre bonne terre d'Helvétie n'en est qu'à la Confédération des Huit Cantons.

A Mayence, en Allemagne, vers 1395, un orfèvre du nom de Friele Gensfleisch exerce l'importante fonction de maître de la monnaie de l'archevêque-électeur de la ville.

Il vit avec son épouse dans une maison baptisée « Zum Gutenberg » (d'où le nom du grand inventeur). C'est là que vient au monde leur fils Johann (vers 1397-1400),

celui qui allait marquer l'Histoire d'une empreinte indélébile.

Très tôt, le jeune Gensfleisch est initié au travail du métal, son père l'instruisant au métier d'orfèvre. On peut sans doute voir là la cause originelle de ses travaux.

En 1428, Gutenberg se voit obligé de quitter Mayence à la suite de luttes sociales et politiques (déjà !) entre le parti des patriciens – auquel le jeune homme appartient – et le parti des corporations. Il s'exile. Voyage-t-il ? On ne le sait au juste, mais, en 1434, on le retrouve à Strasbourg, où il pratique son métier d'orfèvre.

Dans cette ville, Gutenberg s'associe à trois hommes – Hans Riffe, André Heilmann et André Dritzehn – en vue de fabriquer des *miroirs*. Fait significatif que la fabrication de ces *miroirs*, puisqu'il permet de supposer que l'invention de l'imprimerie aurait déjà été réalisée à Strasbourg vers 1437-1438, et non pas à Mayence en 1450.

Il faut ouvrir ici une parenthèse pour voir d'un peu plus près ce qu'on entend au juste par *miroirs*. Longtemps, on a pensé qu'il s'agissait de miroirs de métal. Puis, vers la moitié du XIX^e siècle, on s'est aperçu que ces mystérieux *miroirs* n'étaient autres que des livrets appelés *Miroirs de la Rédemption*, comme les graveurs sur bois en répandaient alors à profusion et que l'on vendait, en particulier, à la porte des églises au moment des foires

et des pèlerinages. L'hypothèse est ingénieuse et elle a retenu l'attention des historiens. Les spécialistes l'ont pourtant rejetée, particulièrement en Allemagne où l'on s'est généralement refusé à reconnaître que Gutenberg ait pu mettre au point son invention à Strasbourg, pour affirmer qu'il ne l'aurait définitivement réalisée que plus tard, après son retour à Mayence.

Mais une chose demeure certaine: le grand inventeur se livre déjà, lors de son séjour à Strasbourg, à des recherches concernant un nouveau système d'impression. Peut-être a-t-il même déjà découvert le caractère mobile. (Jusque-là, rappelons-le, on imprimait les livres à l'aide du procédé xylographique, chaque planche gravée représentant une page. Travail considérable donc, que Gutenberg cherche précisément à simplifier par l'invention du caractère mobile.)

Malheureusement, aucun imprimé, aucun document n'est parvenu jusqu'à nous pour étayer ces suppositions. On sait certainement, en revanche, que l'inventeur est accusé de sorcellerie: **Gutenberg le Sorcier**.

L'association dissoute, en 1438, Gutenberg continue seul ses travaux. Des documents d'époque prouvent qu'il est encore à Strasbourg en 1444: son nom figure en effet sur la liste des hommes aptes au service armé pour la défense de la ville

contre les Armagnacs, ces mêmes Armagnacs que les Confédérés vont trouver à Saint-Jacques-sur-la-Birse.

On retrouve la trace de Gutenberg quelques années plus tard à Mayence. A peine rentré dans sa ville natale, il poursuit à nouveau son idée et emprunte à un riche banquier, Jean Fust, 800 florins – somme considérable, puisqu'elle représente dix ans du salaire du maire de la ville. Cet argent permet à Gutenberg de continuer ses recherches « relatives à l'impression des livres », en témoigne un document d'époque, et va l'aider à mettre définitivement au point son invention.

En 1455, des difficultés s'élèvent entre Fust et Gutenberg. Le banquier de Mayence l'accuse de ne pas tenir ses engagements et lui intente un procès. L'inventeur est condamné à restituer ce qui lui reste du capital et à en payer les intérêts.

Fust se sépare alors de Gutenberg et s'associe avec un certain Pierre Schöffer, compagnon du second. Fust et Schöffer signeront le fameux *Psautier de Mayence* de 1457, ouvrage commencé par Gutenberg lui-même.

Après son procès contre Fust, Gutenberg connaît des années difficiles. Plus tard, pourtant, il rencontre un autre protecteur: l'archevêque-électeur Adolphe II de Nassau. Le prélat l'anoblit en 1465, pour services personnels. Sans doute Adolphe de Nassau entend-il récompen-

ser ainsi l'inventeur du caractère mobile des travaux d'impression que celui-ci a réalisés pour son compte.

Gutenberg meurt au début de l'année 1468. On l'enterre à Mayence, dans l'église Saint-Victor. Mais, en 1793, l'église est détruite sous le feu des canons et la tombe de Gutenberg disparaît. On pourrait voir là une dernière ironie du sort et le terme du destin tragique de cet être de génie qui, ayant doté l'humanité d'une invention incomparable, ne laisse son nom sur aucun livre et à qui d'autres ravissent sa découverte. L'injustice allait continuer à le poursuivre. Sur l'emplacement de l'église détruite, là où était la tombe de Gutenberg, une rue passe aujourd'hui : elle porte le nom de Pierre Schöffer...

Lorsque Gutenberg meurt, en 1468, il ne laisse donc son nom sur aucun livre. Une dizaine d'années plus tôt, son ancien associé, Jean Fust, et l'un de ses anciens compagnons, Pierre Schöffer, avaient déjà mis le leur côte à côte à la fin du fameux *Psautier* imprimé à Mayence en 1457. On possède une dizaine d'exemplaires de ce magnifique ouvrage et, sur l'un d'eux, conservé à la Bibliothèque nationale de Vienne, figure la marque des deux imprimeurs : deux écus suspendus à une branche d'arbre.

Leurs noms et cette marque se retrouvent au colophon de la bible imprimée à Mayence en 1461.

Dans un cas comme dans l'autre, Fust et Schöffer se font gloire d'avoir publié ces volumes grâce à l'invention du caractère d'imprimerie et sans le secours de la plume.

Peut-être certains traits de la mentalité de Gutenberg et les conditions dans lesquelles il travaillait permettront-ils de comprendre la discrétion que le grand inventeur a gardée sur son œuvre, mais il faut avouer que ce silence a ouvert la voie à bien des hypothèses, d'ailleurs assez contradictoires, les unes faisant très large la part de Gutenberg, les autres la réduisant à l'extrême.

D'une façon générale, les biographes allemands se montrent les plus généreux à l'égard de leur compatriote et lui attribuent différents groupes d'éditions :

1. Un calendrier astronomique (1447) ;
2. Des lettres d'indulgence, donats, livrets, feuilles volantes (1445-1447) ;
3. La Bible à 36 lignes (1461) ;
4. La Bible à 42 lignes (1455) ;
5. Le *Psautier de Mayence* (pour une part essentielle), achevé en 1457 par Fust et Schöffer ;
6. Un missel, dit *Missel de Constance* (1456) ;
7. Une édition du *Catholicon* de G. Baöbi, paru à Mayence en 1460.

On pourrait parler en détail et fort longtemps de l'œuvre de Gutenberg, au risque d'entrer dans des considérations par trop techniques. Penchons-nous cependant sur le plus célèbre des ouvrages du grand inventeur, cette merveille qu'est la Bible à 42 lignes.

Au total, on connaît aujourd'hui 49 exemplaires de ce magnifique volume (dont 36 sont imprimés sur papier et 13 sur parchemin), plus un certain nombre de fragments. Un bon nombre de ces exemplaires (12 exactement) sont conservés en Allemagne. On n'en compte pas moins de six aux Etats-Unis. La France en a quatre : l'un se trouvait, au milieu du XVII^e siècle déjà, dans la collection du cardinal Mazarin, d'où le nom de *Bible Mazarine* donné parfois à la Bible à 42 lignes; deux sont entrés à la Bibliothèque royale à la fin du XVIII^e siècle; la Bibliothèque municipale de Saint-Omer (Pas-de-Calais, France) en conserve un exemplaire. D'autres se trouvent en Angleterre (quatre à Londres, un à Eton, un à Manchester, un à Oxford), au Danemark, en Pologne, en Italie (deux à Rome), en Espagne, au Portugal, en Amérique du Sud.

Une chose est sûre, c'est que l'exécution a exigé un travail considérable puisque l'ouvrage comprend quelque trois millions de signes; il suffit aujourd'hui d'une quarantaine de signes pour former un *corps*

en minuscules gothiques. Mais l'imprimeur de la Bible à 42 lignes a tout naturellement suivi l'usage des copistes contemporains. Ceux-ci, pour gagner du temps et économiser le parchemin et le papier, utilisaient les signes d'abréviation et les lettres liées. Certaines lettres étaient d'un dessin différent selon qu'elles se trouvaient au début, dans le corps ou à la fin d'un mot. On a calculé que la Bible à 42 lignes nécessitait l'emploi de 290 caractères ou signes différents.

Mais qu'étaient ces caractères? On ne le sait pas au juste. On a cru longtemps qu'il s'agissait de caractères en bois. Personne ne l'admet plus aujourd'hui. Gutenberg s'était procuré d'assez grandes quantités de plomb, et tout porte à croire, nous l'avons vu, qu'il se livrait à des travaux de métallographie. Mais nous ignorons si les caractères de métal de la Bible à 42 lignes étaient faits de quelque alliage déjà ou simplement de plomb. On se souvient qu'à cette époque l'antimoine (qui se trouve être également un des composants du caractère typographique) entrait dans la composition des miroirs de métal. Mais comment ces caractères étaient-ils exécutés? On a douté que l'on ait pu les obtenir par poinçons et matrices, et l'on a fait observer qu'il aurait fallu graver un nombre considérable de poinçons et qu'il était plus simple de graver l'œil de la lettre au burin et à la lime. L'examen de l'un

des premiers donats attribués à Gutenberg a pourtant permis de reconnaître qu'un caractère, reproduisant trois lettres liées (un i suivi de deux s longs), se retrouvait identique de page en page et qu'il s'agissait par conséquent d'un même caractère fondu grâce à une matrice.

Dans le cas de la Bible à 42 lignes, on ne saurait admettre que l'imprimeur, ayant composé puis imprimé une page de texte, ait ensuite *distribué* les caractères dans la casse. Certes, il imprimait page par page, car les anciennes presses ne permettaient pas d'agir autrement, mais tout permet de croire qu'avant d'imprimer ces feuilles une à une, il composait tout un cahier.

En comparant les différents exemplaires de la Bible à 42 lignes, on a constaté qu'ils offrent un certain nombre de variantes. Ainsi, dans certains, les colonnes des quatre premiers feuillets et le recto du cinquième ne comportent que quarante lignes.

L'imprimeur s'est alors probablement aperçu que cette façon de faire entraînait une trop forte composition. A partir du sixième feuillet, il a composé des colonnes de quarante-deux lignes, le verso du cinquième formant transition avec des colonnes de quarante et une lignes. Lors d'un deuxième tirage, la composition fut unifiée sur quarante-deux lignes.

Ces considérations montrent la difficulté de l'entreprise. On ignore si l'im-

pression a été réalisée à l'aide de deux presses ou de six. Il est possible que deux compositeurs aient travaillé à alimenter une presse. Notons que l'impression supposait des stocks considérables de parchemin et de papier. On a calculé, par exemple, qu'il fallait 170 peaux de veau pour imprimer un exemplaire sur parchemin. Il en aurait donc fallu cinq mille pour trente exemplaires! Le capital engagé dut être considérable. On estime en effet que le tirage se monta à environ cent vingt exemplaires sur papier et vingt sur parchemin.

* * *

Par ses recherches, Gutenberg permit à la civilisation de progresser de façon considérable dans le domaine du savoir et de prendre ainsi conscience d'elle-même. L'œuvre du grand inventeur montrait quelle puissance l'imprimerie allait avoir sur l'opinion et annonçait déjà l'importance du rôle de la presse dans le monde moderne. Les réalisations de cet homme demeurent sans doute l'étape la plus importante sur le chemin que la Connaissance parcourt vers ses incessantes découvertes.

Jean des Vignes

(Article paru dans différents journaux et également déposé au Musée Gutenberg, à Mayence.)

Qu'est-ce à lire ?

Le Sens de l'Homme. Au cœur de la bioéthique

Les fondements de notre civilisation sont ébranlés par les questions que pose la bioéthique. Comment envisager et penser ces questions qui engagent l'avenir de nos démocraties ? Les découvertes de la science dans le domaine bioéthique (cellules souches, diagnostic préimplantatoire, clonage, etc.) interrogent le sens profond de l'humanité. Ce livre, tout à la fois clair, engagé et original, contribue au nécessaire et fondamental débat démocratique.

L'ouvrage est composé de contributions provenant de spécialistes en science, éthique, politique, droit, psychologie ou théologie. Les textes, rédigés avec un soin tout particulier, visent à rendre le débat intelligible, se gardant de la technicité, comme de la vulgarisation simplificatrice. Il s'adresse à chaque personne soucieuse de sa responsabilité citoyenne et désireuse de s'informer.

S'appuyant sur le cas symptomatique du référendum populaire suisse sur les cellules souches embryonnaires, le livre adopte une vision à portée humaniste et universelle. Il montre les enjeux de la question : le statut de l'embryon, les droits de l'enfant, le rôle de la religion, l'impact des médias... En dernière instance, c'est le fondement de la démocratie qui se joue.

L'ouvrage est préfacé par le conseiller fédéral Pascal Couchepin, chef du Département suisse de l'intérieur, et la postface

a été rédigée par le cardinal Georges Cottier, théologien de la maison pontificale. Quelques-uns des autres auteurs : Mgr Kurt Koch, M^{me} Thérèse Meyer-Kaelin, M. Jean Zermatten, M. Christoph Stückelberger, P. Albert Longchamp, P. Pascal Ide.

Michel Salamolard est prêtre, directeur éditorial et pastoral de *Paroisses Vivantes*, journal des paroisses catholiques de Suisse romande. Formé en psychologie et en sociologie de la religion, il a publié de nombreux livres sur les questions éthiques, politiques, spirituelles et religieuses.

François-Xavier Putallaz est docteur en philosophie, discipline qu'il enseigne dans un collège et à l'université. Il est notamment membre de la commission bioéthique de la Conférence des évêques suisses, membre du comité de nombreuses revues.

*François-Xavier Putallaz et
Michel Salamolard*

Le Sens de l'Homme. Au cœur de la bioéthique.
François-Xavier Putallaz et Michel Salamolard
(dir.), Editions Saint-Augustin, 2006, 301 pages,
prix □ 19.-, CHF 42.-, ISBN 2-88011-381-4.

Freeware

Ce sont des programmes gratuits, diffusés largement. *Graticiel* serait de bon aloi. Il a l'avantage de s'insérer dans la famille des termes informatiques en *ciel*.

Dictée à Québec

Je suis placée au premier rang, entre une jeune Chinoise qui étudie le français à l'université de Pékin et une dame du Québec « dans mes âges ». Nous devisons courtoisement.

Derrière nous, au deuxième rang, les candidats belge et français devisent courtoisement aussi.

– Elle est forte, qu'ils disent, elle a battu Daniel Fattore.

Diantre! J'impressionne... et Daniel Fattore aussi. Ou plutôt c'est la Suisse qui impressionne, merci Messieurs Klotz et Rothen!

Arrive l'heure de la dictée. Le jeune « auteur-compositeur-interprète » Vincent Vallières lit une première fois son texte avec gentillesse et application. Le sujet « me parle » (en Suisse aussi nous sommes dans les déclarations de revenus...) et je ne vois pas de difficultés particulières. Je considère que j'ai de la chance parce qu'en Suisse chaque dictée que j'ai faite (quatre, jusqu'à maintenant) m'a appris deux mots dont j'ignorais l'existence (et donc l'orthographe). Je me demande seulement s'il faut un trait d'union à « six-pièces ». Obsédante question... mais, sur le moment, l'idée ne me vient pas d'appeler M. Klotz par télépathie (les téléphones sont bien sûr interdits).

Après la première lecture, le texte est dicté, puis relu, et relu encore. A l'issue de la dernière lecture, les questions sont auto-



Le Canada sous la neige... aperçu du paysage lors d'un voyage de Montréal à Québec.

risées mais évidemment on ne peut pas demander s'il y a un trait d'union à « six-pièces ». Cela dit, je crois vraiment qu'il y en a un. Et c'est pourquoi, dans un bel élan de confiance en moi, je décide de ne pas en mettre ! Dans la foulée, j'ajoute un s à

« fiduciaire », en pensant que de toute façon ce n'est pas grave et qu'on acceptera le singulier et le pluriel, les deux pouvant se comprendre. Tout ça me fera donc une faute et demie.

La dictée de départage me paraît assez facile également: je m'interroge seulement sur le genre de filipendule et sur le nombre de corymbe(s). Un corymbe, plusieurs corymbes? A noter que nous les deux Suisses avons de la chance pour les cynorrhodons, bien connus ici (tisane, confiture). Bien des candidats, qui ne savent pas ce que c'est, s'embarqueront, semble-t-il, dans des affaires de sino-etc.

L'après-midi, avec le jeu-questionnaire, c'est une autre paire de manches. Il s'agit d'un QCM (questionnaire à choix multiples). La chance me fait défaut et, si j'aperçois le questionnaire, le côté ludique m'échappe complètement.

Ça commence mal et même très mal. Première question: il s'agit de chats et d'anglais. Je sais heureusement assez d'anglais pour savoir sans hésitations que la réponse est B... Ça fait que j'écris C dans la case prévue à cet effet. Pourquoi? Je m'interroge encore... mais il me semble que se manifeste peut-être une espèce de déformation professionnelle (j'utilise beaucoup l'alphabet dans mon travail) qui fait que chez moi le B appelle automatiquement le C. L'avantage, si l'on peut dire, est que j'ai répondu très vite (beau-

coup trop vite, évidemment); il me reste donc au moins neuf secondes neuf dixièmes (c'est finalement plus long qu'on croit) pour me demander comment je pourrais transformer mon C en B. Premièrement, ce n'est pas facile et, deuxièmement, la mauvaise conscience me taraude vu qu'on nous a dit et répété que tout retour en arrière était strictement interdit. Un raisonnement spécieux me fait penser que je ne suis peut-être pas en train de revenir en arrière puisque nous sommes toujours dans le temps imparti à la première question...

Mais est-ce qu'on n'est pas en train de parler de *giga*, *méga*, *octets*, *kiloctets* et etc.? Grands dieux! Que n'ai-je écouté plus attentivement mes enfants dont c'est le vocabulaire quotidien depuis plus de quinze ans?! Enfin, *giga* (gigantesque) c'est grand, mais *méga*, c'est grand aussi et je ne sais pas où les *millions d'octets* peuvent se situer là-dedans. Je réponds faux mais, comme je ne sais pas vraiment la réponse, je n'ai pas le souci de transformer subrepticement une lettre en une autre.

Voyons, à qui appartient donc l'outil *marotte*? (plombier, coiffeur, policier). Je ne le sais pas: je pense à la tête et j'élimine d'emblée le policier. Ce n'est quand même pas une matraque spéciale pour taper sur les têtes! Les têtes que l'on voit chez le coiffeur? Ce n'est pas un outil mais plutôt un accessoire. Je vois là un piège... dans

lequel je me crois assez fine pour ne pas tomber... Pauvre de moi! C'est donc le plombier, puisque d'après une publicité diffusée depuis des mois sur *Europe 1* (et sans doute d'autres radios), il transporte dix tonnes de matériel par mois (et a donc besoin d'un véhicule adapté). Dans ces dix tonnes de matériel, il y a sûrement quelques *marottes* (outils à grosse tête?). Et voilà: faux une fois de plus! Heureusement, les *matines*, je sais ce que c'est – et les *h* (*muets ou aspirés*) aussi. Une *tabagie* aussi. C'est un mot que ma mère employait assez souvent. Quand elle entrait dans un lieu enfumé, elle disait facilement: «Quelle tabagie!» et je ne pense pas, vu qu'on le disait (qu'on le dit) en Touraine, que ça soit spécialement algonquin. Le mot *original* en revanche est tellement canadien (que je crois!) qu'il doit en être algonquin. J'ai tout faux et c'est seulement le lendemain matin que je comprendrai, en faisant pour la première fois une promenade dans le Vieux-Québec et en tombant nez à nez avec une grande *Tabagie* (bureau de tabac). Je ne savais pas que ce mot avait un autre sens au Québec. Maintenant je le sais... D'autre part, le mot *original* est basque et non algonquin. On pourra venir vérifier sur mon lit de mort: je crois que je le saurai encore.

Quant au petit de la *grue* (oiseau), c'est un *gruau*. De fait, il me semble bien avoir

déjà rencontré ce mot dans un contexte ornithologique. Mais pourtant, le *gruau* (d'avoine, etc.), je sais ce que c'est. Donc si c'est ça (gruau d'avoine, etc.), c'est que ce n'est pas un oiseau, même petit. Logique, non? On me dirait à ce moment-là qu'en français il existe des homonymes (et même des homographes) que je rirais aux éclats. C'est dire « dans quel état j'erre »¹...

Je reprends mes esprits avec la dixième question. Là, je n'ai aucun doute: j'ai un cousin cordonnier (et un oncle qui, avant lui, l'était aussi). Le vocabulaire de la *chaussure*, sans m'être très familier, ne m'est pas étranger et je suis sûre de la réponse. Mais zut! où est la case? Je ne la vois pas! Ah! c'est vrai que les amateurs n'en ont que neuf. L'idée m'effleure d'en ajouter une, mais ne serait-ce pas un peu «outrecuidant»... surtout par un temps aussi «hiémal»?! Quant à négocier l'échange de cette question avec une autre, je ne crois pas que ça fasse partie des plans du jury...

Mais les neuf secondes neuf dixièmes s'écoulaient et on ramasse les questionnaires. A Dieu vat! Et, comme tous les candidats l'ont à l'envi répété: «Après tout, c'est un jeu!»

Martine Schneller

¹ Allusion à la dernière dictée de finale (Chamoson, août 2006).

Franglais, quand tu nous tiens ! (XIV)

« **P** arler anglais sans le savoir, disait Antoine Blondin, à propos de l'anglomanie, c'est ce qui menace désormais les descendants de M. Jourdain, dont les ancêtres, eux, parlaient le latin sans le comprendre. Etrange aventure. » (cité par *Défense du français* N° 409, octobre 2000).

Lorsqu'apparaît le premier sourire du printemps, l'envie de marcher en pleine nature renaît. C'est le cas même chez un **père tranquille**, que les partisans du français appellent **baba cool**. Et nombre de jeunes se livrent à une marche plus rapide. Dans le magazine *Construire* du 7 octobre 2003, Alain Portner explique que si l'on accélère le rythme de la marche, on **walk**. Et il décrit la position qu'il convient d'adopter pour faire du **walking**.

La traduction de « walk », donnée par les dictionnaires, est simplement **marcher**, **cheminer**, et celle de « walking » **marche**, **promenade à pied**. Pourquoi ne pourrait-on faire cet exercice de santé en le nommant **marche rapide** ?

Restons dans le domaine du sport, L'information suivante a été publiée dans le magazine *Coopération* du 28 janvier 2004 : « La Valaisanne Francine Moreillon est triple championne du monde de **freeride** (1998-2000) ». Il s'agit, ainsi qu'on nous l'explique, de **ski libre** pratiqué par des passionnés de la montagne et des sensations fortes.

Freeride, nous dit Alfred Gilder dans son dictionnaire français-français, c'est une **course libre**, une **chevauchée folle**. Ces termes ne définissent, pas plus que l'anglicisme, le sport dont il s'agit. Nous optons donc pour **ski libre** tout simplement.

Dans deux billets antérieurs (numéros I et VI), nous avons condamné le mot **coach**, utilisé trop souvent pour désigner un **entraîneur sportif**. Mais la lecture des quotidiens nous montre que cet anglicisme est pris encore dans d'autres sens. Ainsi, *La Liberté* du 30 janvier 2004 écrivait-elle : « Un **coach** pourrait venir en aide aux paysans vaudois ». Et le journal d'expliquer que « le **coaching** ne remplace pas le conseil technique... Le principe est d'aider la personne **coachée** à trouver elle-même des solutions, pas de les lui fournir ». Ne peut-on, dans ce cas, parler d'**aide technique** ? Alfred Gilder indique aussi les termes suivants **cochage**, **automotivation**, **auto-prise en charge**, **mentorat**. La moisson est suffisante pour qu'on y trouve son bonheur !

A propos d'un spectacle de Marc Donnet-Monay, le correspondant à Payerne du même quotidien écrivait le 11 septembre 2003 : « Inspiré par les sujets les plus anodins, le comédien est '**coaché**' cette fois-ci par Patrick Lapp ». Que faut-il entendre par là ? Probablement est-il **conseillé, instruit** ?

Enfin, cet anglicisme est utilisé par le *Figaro Magazine* dans son édition du 24 juillet 2004: le **coach** de la soprano Nathalie Dessay serait l'écrivain autrichien Stephan Zweig. Ce vocable a ici

le sens de **maître à penser**, belle expression française que ne saurait remplacer l'anglicisme dénoncé.

Etienne Bourgnon
(à suivre)

Le dico pour les Welsches

Entre les Welsches et le schwiizer-tüütsch, ce n'est pas vraiment l'amour. Bien sûr, nous nous sommes tous bien gondolés, en répétant comme des perroquets *Häsch dini Ovo hiit scho ghaa?* au bureau ou dans le préau de l'école. Mais glisser «Déjà eu ton Ovo aujourd'hui?» dans une conversation à Berne, à Bâle ou à Olten ne sert, ma foi, pas à grand-chose. A part, peut-être, à faire rire notre interlocuteur et à briser la glace. Ce qui, en soi, n'est pas totalement inutile...

«Quand on entre en contact avec des personnes, si on connaît quelques mots de leur langue, on dépasse le côté intellectuel, rationnel et on établit une relation plus émotionnelle. On montre notre intérêt à l'autre et à sa culture, on abolit la distance qui nous sépare.» Ainsi parle Mimi Steffen, grande voyageuse devant l'Éternel et auteure du premier véritable dictionnaire français-suisse allemand jamais publié à ce jour. «C'est un outil de communication destiné d'abord aux Romands pour qu'ils puissent franchir la barrière qui sépare l'allemand du suisse allemand.»

Un best-seller

Le plus *erschtuunlich* (étonnant) dans cette histoire, c'est que ce lexique, édité à compte d'auteur, cartonne en librairie. «Il a même figuré sur la liste des best-sellers», rigole cette prof qui enseigne le français et

l'anglais dans un lycée de Lucerne. Mis en vente juste avant Noël, les trois mille premiers exemplaires ont été écoulés en moins d'une semaine. Et depuis, trois mille autres ont encore trouvé preneurs. «On a simplement comblé une lacune et les gens ont sans doute également ressenti qu'il avait été fait avec le cœur.» C'est vrai qu'il y a eu de l'affectif dans son dico, format de poche.

Vaudoise de cœur, cette quinquagénaire a vécu vingt-cinq ans en pays romand. Elle a enjambé la barrière de rösti à l'âge de 28 ans par amour et aussi pour poursuivre des études interrompues à l'adolescence. «En Suisse alémanique, il est impossible d'entrer à l'université sans maturité.» A Lausanne, elle potasse dur, fréquente les bistrotts, vit de petits boulots, se nourrit de balades romantiques et d'eau fraîche... «Amoureuse comme j'étais, j'ai très vite appris le français.» Sa licence ès lettres en poche, elle ouvre une école de langues pour adultes. «Malheureusement, la crise a eu raison de ma petite entreprise.» Elle bifurque alors direction l'enseignement public et démarre sa carrière à Vaulion.

Et c'est à 5 kilomètres de là justement, à Premier, un petit village du Jura vaudois, que Mimi Steffen s'est isolée pour concevoir son glossaire. «Des amis m'ont mis leur maison à disposition, car j'avais besoin de me replonger dans un contexte

francophone et de me mettre dans un certain état d'âme pour mener à bien mon projet.» Son employeur lui octroie un congé professionnel de cinq semaines. Finalement, elle sacrifiera toutes ses vacances et son temps libre pour terminer ce travail de bénédictin. «En tout, j'ai passé 1500 heures sur cet ouvrage.»

Du zurichois «aplati»

Au bout de ce voyage linguistique, un *dixonäär* de 240 pages recensant 7000 mots et quelque 1500 locutions courantes et souvent savoureuses comme *Er hät di ganz nacht gsaaget* (Il a ronflé toute la nuit), *Si hät en nöie chare* (Elle a une nouvelle bagnole) ou encore *Die grawatte wüürt mi* (Cette cravate me serre trop). «J'ai choisi des thèmes qui tournent autour de la vie quotidienne et un dialecte adapté, en l'occurrence du zurichois que j'appelle aplatî et que j'ai orthographié phonétiquement.»

Son guide pratique, qui ne se prend pas trop au sérieux, met évidemment en exergue les différences de mentalité qui existent entre Welsches et Alémaniques. «Les Suisses allemands ont, par exemple, beaucoup plus de mots pour exprimer le travail que les Romands. Ça équivaut sans doute à la valeur qu'on accorde au travail d'un côté et de l'autre de la Sarine.» A l'opposé, nos cousins germains possèdent toute une panoplie de verbes pour

rendre compte d'une ambiance: *käfele* signifie ainsi boire son café tranquillement ou en papotant. Joli, non?

«Avec ce dictionnaire, j'avais envie de montrer que derrière les <Krraa, krraa> il y a une tournure d'esprit, une manière parfois drôle, parfois très fine de penser et de dire les choses.» Aucune ambition de combler le Röstigraben, d'œuvrer à la cohésion nationale? «Non, non, vraiment pas, sourit Mimi Steffen. Mais si ça contribue à rapprocher les deux communautés linguistiques, alors c'est tant mieux!»

Alain Portner

A lire: «Dictionnaire français-suisse allemand – schwiizertüütsch – französisch», de Mimi Steffen, aux Editions Ars Linguis. En vente sur: www.exlibris.ch, dans les plus grands magasins Migros et dans les M-Electronics.

Y a pas photo!

Le «Y a pas» était déjà utilisé dans d'autres expressions comme «Y a pas l'feu.». Cette formule nous vient des champs de course où elle signifie que la photo ne sera pas nécessaire pour départager les chevaux. Dans d'autres contextes, elle signifiera qu'un fait ou une situation est incontestable ou relève de l'évidence: «La langue française évolue. *Y a pas photo!*»